

# FICHE HISTORIQUE

## AFFAIRE DU 5 JUILLET 1962 A ORAN (ALGERIE)

### Suite Recherches et Diffusion Bénévole

En fonction des Archives Militaires et des Destinataires des circulaires du Commandement du "Secteur Autonome d'ORAN" nous pouvons donner la liste des Unités et des effectifs (18.000 Hommes) présents à ORAN ce jour là. Lorsque l'on pense que sur presque un millier d'Officiers, présents on peut compter sur les doigts d'une ou deux mains maximum ceux qui ont eu le courage de transgresser les ordres, on reste sidéré, car certes il y eut le Général KATZ obéissant avec zèle à DE GAULLE mais le reste ne fut pas particulièrement glorieux, le plus hardi étant le Lieutenant FSNA KHELIF commandant de Compagnie du 30em BCP qui mena une action longue et loin de sa base sans bien connaître la ville d'Oran. Pourtant les risques pour "la carrière" étaient moins graves (avec, en plus, un prétexte d'assistance à personne en danger) que ceux pris par d'autres précédemment en rupture de ban avec l'Armée Gaullienne ! (le lieutenant KHELIF passa bien Capitaine après mutation en métropole).

### FORCES FRANCAISES PRESENTES A ORAN ET A PROXIMITE LE 5 JUILLET 1962

#### SECTEUR ORAN VILLE:

3 Régiments d'Infanterie + 1 Bataillon: 5ème RI- 21ème- 67ème- 3/43ème RI

3 Régiments d'Infanterie de Marine + 3 Bataillons: 8ème RIMA- 22ème- 66ème - 1/2ème - 1/75ème - RIMA 1/2ème RAMA

2 Régiments de Zouaves: 2ème et 4ème Zouaves

1 Régiment de Cuirassiers: 3ème Cuirs

3 Bataillons de Chasseurs Portés - 10ème - 29ème - 30ème - BCP .

2 Bataillons RA: 1/27ème et 324ème RA

2 Groupement GAAL: 452ème et 457ème

Enfin 23 Escadrons de Gendarmerie Mobile .

A cela il faut ajouter les éléments de l'Armée de l'Air basés à LA SENIA et de la Marine à Mers el Kébir, Arzew et Tafaraoui (Aéro-Navale). Soit une Garnison totale de 18.000 Hommes dont 12.000 sur le seul secteur d'Oran-Ville cantonnés sur plusieurs sites, casernes, lycées, collèges, stades, écoles, imbriqués dans la ville à proximité immédiate des événements tragiques qui ont eu lieu .

En fait ce 5 Juillet à ORAN fut ponctuellement : LA JOURNÉE LA PLUS SANGLANTE DEPUIS LE DEBUT DE LA GUERRE D'ALGERIE A NOS JOURS malgré ce qui s'y passe encore en 1998 .

Mais elle a surtout le triste privilège d'être UN CAS UNIQUE DANS L'HISTOIRE où une Armée sur le terrain

en place à proximité de ses ressortissants civils désarmés et pacifiques les laisse se faire massacrer par des éléments étrangers sans intervenir (sauf cas rares et isolés). Si on doit reparler du 17 Octobre 61 à Paris, qui a eu lieu en pleine guerre d'Algérie alors que le FLN était encore "l'ennemi officiel" pourquoi pas de cette journée occultée par l'Historiographie Gaullienne et FLN qui a eu lieu après la fin supposée de toutes les hostilités et en voie d'effacement de notre histoire avec son millier de Victimes identifiables et appelées hypocritement "disparues". (On parlait à l'époque, sur place, de 3.000 morts ou disparus sans que ce chiffre ait pu être vérifié).

**D'autre part cette journée fut un des actes fondateurs de l'Etat Algérien dans sa composante militaro-mafieuse manipulateur et provocatrice dont les effets sont plus que jamais présents à ce jour.**

JANVIER 1998

On trouve dans les Archives dites "de la Révolution Algérienne" (Editions JA page 340) Document 64, copie d'une lettre du Groupe FLN (5 membres) de l'Exécutif Provisoire, adressée au GPRA en date du 27 JUIN 62. Ce groupe se plaint, entre autres, de ne pouvoir signer divers Protocoles prévus avec les autorités Françaises avant le 1er Juillet, vu le manque de directives du dit GPRA, notamment: le protocole sur le Maintien de l'Ordre, d'où "porte ouverte aux risques d'interventions de l'Armée Française après le 2 Juillet en cas de débordements" (dixit) ,ils avaient peur pour rien!

Comme Katz le reconnaît dans son livre : le Statut des FFA qui découle de la déclaration de principe des Accords d'Evian (JO du 20 mars) reste imprécis et ambiguë et ce jusqu'au moins la remise des pouvoirs de l'Exécutif Provisoire à une Assemblée Nationale Algérienne élue (prévu dans le chapitre V des accords d'Evian) qui ne sera effective que le 27 Septembre 62 par A. FARES en personne à la tribune de cette assemblée à Alger. <sup>(1)</sup>

Cet état de fait permet à KATZ d'écrire (avec raison pour une fois) dans sa Note N°99 du 20 Juin 62 adressée à ses chefs de corps: que les FAF "contribueront par leur présence à rétablir et développer la confiance entre les communautés et qu'elles seront en mesure d'intervenir pour porter secours, en cas d'agression, aux ressortissants se réclamant de la Nationalité Française" fin de citation. <sup>(2)</sup> Inutile de dire que cette note resta lettre morte et qu'elle fut contredite par des ordres stricts, de non intervention la veille de l'Indépendance.

Donc, il ressort clairement de tout cela que la France était en droit d'intervenir pour protéger ses ressortissants, selon les accords signés et en l'absence d'un protocole additionnel plus restrictif (puisque non signé du fait du FLN) au moins jusqu'à la fin des pouvoirs de l'exécutif provisoire, comme les délégués FLN l'écrivaient eux même au GPRA (qui avait sûrement d'autres chats à fouetter, vu ses dissensions internes).

Donc c'est bien la France en la personne du Général De Gaulle (voir livre de Peyrefitte (T1) qui, UNILATERALE-

MENT N'A PAS USE DE SES PREROGATIVES : abandonnant aux massacres des citoyens Français, Européens et Musulmans et ce, au moins, juridiquement jusqu'au 27 Septembre 62 où la clause de remise totale de souveraineté prévue par les accords d'Evien à été remplie, avec retard, du fait de la lutte qui sera encore sanglante, pour le pouvoir <sup>(3)</sup>. Il est à remarquer que le sentiment de culpabilité fut tel, qu 'on ne retrouve plus de traces d'ordre écrit <sup>(4)</sup> de non intervention que cependant certains officiers dont le Lieutenant KHELIF affirment avoir dû émarger la veille de l'indépendance et que pour les victimes Françaises, on s'en soit tenu au chiffre du Directeur FLN de l'hôpital d'Oran:25 Morts! auquel l'Armée Française se réfère sans plus approfondir alors qu'au consulat de France on déclarait 800 "disparus" dès les premiers jours <sup>(5)</sup> aucune enquête sérieuse n'a été effectuée dans les quartiers musulmans ou les gens enlevés avaient été emmenés et il y a eu une complicité évidente entre les autorités militaires Françaises et Algériennes pour étouffer l'affaire dans le désordre et le chaos provoqués par l'exode des Français d'Oranie, La Provocation du 5 Juillet avait bien abouti : faire avancer vers le Pouvoir l'Armée des frontières, sous prétexte de rétablir l'ordre, faire peur aux Français dans la ville la plus Européenne d'Algérie ce qui correspondait aux vues du clan Arabisant d'Oujda, conduit par Boumédiène et Ben Bella qui faisaient d'une pierre deux coups avec leurs services spéciaux qui sont toujours au pouvoir en Algérie <sup>(6)</sup>.

<sup>1)</sup> En effet les Accords d'Evian n'ont jamais prévu la remise des pouvoirs au GPRA mais à une "Assemblée Nationale Algérienne élue".

<sup>(2)</sup> Cette Note fait référence à une "période de transition" après l'indépendance sous la direction de l'exécutif provisoire qui était une création juridique Française.

<sup>(3)</sup> La responsabilité juridique et morale du pouvoir Français était donc bien engagée.

<sup>(4)</sup> Pour le moment, aux Archives "Consultables".

<sup>(5)</sup> Voir Ouvrage de J.P Chevènement, Officier issu de l'ENA, chef de cabinet adjoint du Préfet chargé des liaisons Militaires et à ce titre supervisant le Colonel de la "force locale" puis attaché à M. HERLY, 1er Consul de France à Oran (critiqué par KATZ qui le trouvait trop curieux sur les "disparus").

<sup>(6)</sup> Un Montage Médiatique fut organisé par les responsables FLN d'ORAN à Pont-Albin le 10 Juillet pour tout "mettre sur le dos" d'un sanguinaire mais minable chef de bande M. ATTOU qui sévissait dans les quartiers EST depuis le 19 Mars (voir presse locale dont Echo d'Oran sous "influence" depuis l'indépendance). Le pseudo Commandant BAKHTI (De son vrai nom Némiche) complice de Ben-Bella dans l'affaire de la poste d'Oran et qui lui était tout dévoué, tirait les ficelles de cette affaire que personne ne crut à Oran même chez les Musulmans.

**FEVRIER 1998**